

350160-2026 - Mise en concurrence

**Belgique – Approvisionnement en électricité – Marché conjoint de fourniture d'électricité via PPA
OJ S 97/2026 21/05/2026**

**Avis de marché ou de concession – régime ordinaire - Avis de changement
Fournitures**

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Société wallonne des eaux

Adresse électronique: Magali.BOMBOIR@swde.be

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Marché conjoint de fourniture d'électricité via PPA

Description: /

Identifiant de la procédure: b5ead49c-0d31-4666-96bb-7014eceb706

Identifiant interne: PPP0ZT-5253/6439/SWDE/Energie – Marché électricité PPA/5253

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31682000 Approvisionnement en électricité

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Pays: Belgique

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: /

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 9

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 9

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Lot 1 : production électricité éolienne pour la SPGE : 15 GWh/an (puissance estimée de 7MW)

Description: Lot 1 : production électricité éolienne pour la SPGE : 15 GWh/an (puissance estimée de 7MW)

Identifiant interne: SWDE/Energie – Marché électricité PPA/5253_1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31682000 Approvisionnement en électricité

Options:

Description des options: Options exigées (L'option relative au balancing du prix de l'électricité est définie au point 11 décrit dans le contrat type. Cette option est exigée. Si le soumissionnaire ne répond pas à l'option exigée, son offre sera considérée comme nulle. L'adjudicateur se réserve le droit de lever cette option, notamment 6 mois avant la date de début de livraison)

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Rue de la Concorde 41

Ville: Verviers

Code postal: 4800

Subdivision pays (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Pays: Belgique

Informations complémentaires: Société wallonne des eaux

5.1.3. Durée estimée

Durée: 240 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel spécifique

Description du critère de sélection: Le candidat doit démontrer qu'il dispose d'une capacité financière et économique suffisante pour exécuter le marché et pour prendre les engagements demandés sans entraîner de risque financier pour le pouvoir adjudicateur par la présentation d'une déclaration sur l'honneur concernant son chiffre d'affaires annuel global au cours des trois derniers exercices disponibles (2023, 2024 et 2025), dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles Niveau(x) minimal(aux): le CA relatif à la production d'électricité sera au minimum équivalent à 1.400.000 €

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: 1. Le candidat démontre qu'il dispose d'une expérience suffisante pour l'exécution de la mission en fournissant une liste d'au moins deux projets de référence relatifs à un contrat d'achat d'électricité physique (vente d'électricité par le producteur sous le modèle PPA) au cours des trois dernières années à la date limite de dépôt de la demande de participation, avec une description : • la personne de contact avec les coordonnées du donneur d'ordre ; • le volume annuel (production d'électricité au moins égale au lot pour lequel il dépose sa candidature) ; • la date de début et la durée ; • le lieu (dont au moins un projet de référence en Belgique) ; • type d'actif (dont au moins 1 projet en lien direct avec la filière énergétique du lot pour lequel il dépose sa candidature) ; Niveau(x) minimal (aux): deux projets de référence relatifs à un contrat d'achat d'électricité physique

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: 2. Le candidat démontre qu'il dispose d'une licence de fourniture d'électricité délivrée par les autorités habilitées en Région wallonne et/ou en Région de Bruxelles-Capitale (les deux licences étant nécessaires pour déposer une offre relative à la fourniture de sites situés en Wallonie). Le cas échéant, le candidat démontre qu'il dispose d'une convention avec un fournisseur d'électricité reconnu par la CWAPE. Niveau(x) minimal (aux): -

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique.

Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la réglementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Coûts au MWh productible

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 100

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/5253/ZT/2025>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 22/06/2026

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Cautionnement (4 % du montant initial du lot (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 04/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Société wallonne des eaux

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Conseil d'Etat

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Société wallonne des eaux

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Lot 2 : production électricité éolienne pour la SPGE : 8 GWh/an (puissance estimée de 4 MW)

Description: Lot 2 : production électricité éolienne pour la SPGE : 8 GWh/an (puissance estimée de 4 MW)

Identifiant interne: SWDE/Energie – Marché électricité PPA/5253_2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31682000 Approvisionnement en électricité

Options:

Description des options: Options exigées (L'option relative au balancing du prix de l'électricité est définie au point 11 décrit dans le contrat type. Cette option est exigée. Si le soumissionnaire ne répond pas à l'option exigée, son offre sera considérée comme nulle. L'adjudicateur se réserve le droit de lever cette option, notamment 6 mois avant la date de début de livraison)

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Rue de la Concorde 41

Ville: Verviers

Code postal: 4800

Subdivision pays (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Pays: Belgique

Informations complémentaires: Société wallonne des eaux

5.1.3. Durée estimée

Durée: 240 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: 1. Le candidat démontre qu'il dispose d'une expérience suffisante pour l'exécution de la mission en fournissant une liste d'au moins deux projets de référence relatifs à un contrat d'achat d'électricité physique (vente d'électricité par le producteur sous le modèle PPA) au cours des trois dernières années à la date limite de dépôt de la demande de participation, avec une description : • la personne de contact avec les coordonnées du donneur d'ordre ; • le volume annuel (production d'électricité au moins égale au lot pour lequel il dépose sa candidature) ; • la date de début et la durée ; • le lieu (dont au moins un projet de référence en Belgique) ; • type d'actif (dont au moins 1 projet en lien direct avec la filière énergétique du lot pour lequel il dépose sa candidature) ; Niveau(x) minimal (aux): deux projets de référence relatifs à un contrat d'achat d'électricité physique
Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: 2. Le candidat démontre qu'il dispose d'une licence de fourniture d'électricité délivrée par les autorités habilitées en Région wallonne et/ou en Région de Bruxelles-Capitale (les deux licences étant nécessaires pour déposer une offre relative à la fourniture de sites situés en Wallonie). Le cas échéant, le candidat démontre qu'il dispose d'une convention avec un fournisseur d'électricité reconnu par la CWAPE. Niveau(x) minimal (aux): -

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la réglementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale,

sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Chiffre d'affaires annuel spécifique

Description du critère de sélection: Le candidat doit démontrer qu'il dispose d'une capacité financière et économique suffisante pour exécuter le marché et pour prendre les engagements demandés sans entraîner de risque financier pour le pouvoir adjudicateur par la présentation d'une déclaration sur l'honneur concernant son chiffre d'affaires annuel global au cours des trois derniers exercices disponibles (2023, 2024 et 2025), dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles Niveau(x) minimal(aux): le CA relatif à la production d'électricité sera au minimum équivalent à 700.000 €

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Coûts au MWh productible

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 100

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/5253/ZT/2025>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 22/06/2026

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Cautionnement (4 % du montant initial du lot (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 04/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques**Accord-cadre:**

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Société wallonne des eaux

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Conseil d'Etat

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Société wallonne des eaux

5.1. Lot: LOT-0003

Titre: Lot 3 : production électricité éolienne pour la SWDE : 13 GWh/an (puissance estimée de 6MW)

Description: Lot 3 : production électricité éolienne pour la SWDE : 13 GWh/an (puissance estimée de 6MW)

Identifiant interne: SWDE/Energie – Marché électricité PPA/5253_3

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31682000 Approvisionnement en électricité

Options:

Description des options: Options exigées (L'option relative au balancing du prix de l'électricité est définie au point 11 décrit dans le contrat type. Cette option est exigée. Si le soumissionnaire ne répond pas à l'option exigée, son offre sera considérée comme nulle. L'adjudicateur se réserve le droit de lever cette option, notamment 6 mois avant la date de début de livraison)

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Rue de la Concorde 41

Ville: Verviers

Code postal: 4800

Subdivision pays (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Pays: Belgique

Informations complémentaires: Société wallonne des eaux

5.1.3. Durée estimée

Durée: 240 Mois

5.1.6. Informations générales**Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: 1. Le candidat démontre qu'il dispose d'une expérience suffisante pour l'exécution de la mission en fournissant une liste d'au moins deux projets de référence relatifs à un contrat d'achat d'électricité physique (vente d'électricité par le producteur sous le modèle PPA) au cours des trois dernières années à la date limite de dépôt de la demande de participation, avec une description : • la personne de contact avec les coordonnées du donneur d'ordre ; • le volume annuel (production d'électricité au moins égale au lot pour lequel il dépose sa candidature) ; • la date de début et la durée ; • le lieu (dont au moins un projet de référence en Belgique) ; • type d'actif (dont au moins 1 projet en lien direct avec la filière énergétique du lot pour lequel il dépose sa candidature) ; Niveau(x) minimal (aux): deux projets de référence relatifs à un contrat d'achat d'électricité physique
Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: 2. Le candidat démontre qu'il dispose d'une licence de fourniture d'électricité délivrée par les autorités habilitées en Région wallonne et/ou en Région de Bruxelles-Capitale (les deux licences étant nécessaires pour déposer une offre relative à la fourniture de sites situés en Wallonie). Le cas échéant, le candidat démontre qu'il dispose d'une convention avec un fournisseur d'électricité reconnu par la CWAPE. Niveau(x) minimal (aux): -

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la réglementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention

des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Chiffre d'affaires annuel spécifique

Description du critère de sélection: Le candidat doit démontrer qu'il dispose d'une capacité financière et économique suffisante pour exécuter le marché et pour prendre les engagements demandés sans entraîner de risque financier pour le pouvoir adjudicateur par la présentation d'une déclaration sur l'honneur concernant son chiffre d'affaires annuel global au cours des trois derniers exercices disponibles (2023, 2024 et 2025), dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles Niveau(x) minimal(aux): le CA relatif à la production d'électricité sera au minimum équivalent à 1.000.000 €

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Coûts au MWh productible

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 100

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/5253/ZT/2025>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 22/06/2026

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Cautionnement (4 % du montant initial du lot (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 04/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Société wallonne des eaux

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Conseil d'Etat

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Société wallonne des eaux

5.1. Lot: LOT-0004

Titre: Lot 4 : production électricité éolienne pour la CILE : 4 GWh/an (puissance estimée de 2MW)

Description: Lot 4 : production électricité éolienne pour la CILE : 4 GWh/an (puissance estimée de 2MW)

Identifiant interne: SWDE/Energie – Marché électricité PPA/5253_4

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31682000 Approvisionnement en électricité

Options:

Description des options: Options exigées (L'option relative au balancing du prix de l'électricité est définie au point 11 décrit dans le contrat type. Cette option est exigée. Si le soumissionnaire ne répond pas à l'option exigée, son offre sera considérée comme nulle. L'adjudicateur se réserve le droit de lever cette option, notamment 6 mois avant la date de début de livraison)

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Rue de la Concorde 41

Ville: Verviers

Code postal: 4800

Subdivision pays (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Pays: Belgique

Informations complémentaires: Société wallonne des eaux

5.1.3. Durée estimée

Durée: 240 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: 1. Le candidat démontre qu'il dispose d'une expérience suffisante pour l'exécution de la mission en fournissant une liste d'au moins deux projets de référence relatifs à un contrat d'achat d'électricité physique (vente d'électricité par le producteur sous le modèle PPA) au cours des trois dernières années à la date limite de dépôt de la demande de participation, avec une description : • la personne de contact avec les coordonnées du donneur d'ordre ; • le volume annuel (production d'électricité au moins égale au lot pour lequel il dépose sa candidature) ; • la date de début et la durée ; • le lieu (dont au moins un projet de référence en Belgique) ; • type d'actif (dont au moins 1 projet en lien direct avec la filière énergétique du lot pour lequel il dépose sa candidature) ; Niveau(x) minimal (aux): deux projets de référence relatifs à un contrat d'achat d'électricité physique
Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: 2. Le candidat démontre qu'il dispose d'une licence de fourniture d'électricité délivrée par les autorités habilitées en Région wallonne et/ou en Région de Bruxelles-Capitale (les deux licences étant nécessaires pour déposer une offre relative à la fourniture de sites situés en Wallonie). Le cas échéant, le candidat démontre qu'il dispose d'une convention avec un fournisseur d'électricité reconnu par la CWAPE. Niveau(x) minimal (aux): -
Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la réglementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.
Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Chiffre d'affaires annuel spécifique

Description du critère de sélection: Le candidat doit démontrer qu'il dispose d'une capacité financière et économique suffisante pour exécuter le marché et pour prendre les engagements demandés sans entraîner de risque financier pour le pouvoir adjudicateur par la présentation d'une déclaration sur l'honneur concernant son chiffre d'affaires annuel global au cours des trois derniers exercices disponibles (2023, 2024 et 2025), dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles Niveau(x) minimal(aux): le CA relatif à la production d'électricité sera au minimum équivalent à 350.000 €

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Coûts au MWh productible

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 100

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/5253/ZT/2025>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 22/06/2026

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Cautionnement (5 % du montant initial du lot (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 04/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requête

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Société wallonne des eaux

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Conseil d'Etat

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Société wallonne des eaux

5.1. Lot: LOT-0005

Titre: Lot 5 : production électricité photovoltaïque pour la SWDE : 6 GWh/an (puissance estimée de 6MW)

Description: Lot 5 : production électricité photovoltaïque pour la SWDE : 6 GWh/an (puissance estimée de 6MW)

Identifiant interne: SWDE/Energie – Marché électricité PPA/5253_5

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31682000 Approvisionnement en électricité

Options:

Description des options: Options exigées (L'option relative au balancing du prix de l'électricité est définie au point 11 décrit dans le contrat type. Cette option est exigée. Si le soumissionnaire ne répond pas à l'option exigée, son offre sera considérée comme nulle. L'adjudicateur se réserve le droit de lever cette option, notamment 6 mois avant la date de début de livraison)

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Rue de la Concorde 41

Ville: Verviers

Code postal: 4800

Subdivision pays (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Pays: Belgique

Informations complémentaires: Société wallonne des eaux

5.1.3. Durée estimée

Durée: 240 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: 1. Le candidat démontre qu'il dispose d'une expérience suffisante pour l'exécution de la mission en fournissant une liste d'au moins deux projets de référence relatifs à un contrat d'achat d'électricité physique (vente d'électricité par le

producteur sous le modèle PPA) au cours des trois dernières années à la date limite de dépôt de la demande de participation, avec une description : • la personne de contact avec les coordonnées du donneur d'ordre ; • le volume annuel (production d'électricité au moins égale au lot pour lequel il dépose sa candidature) ; • la date de début et la durée ; • le lieu (dont au moins un projet de référence en Belgique) ; • type d'actif (dont au moins 1 projet en lien direct avec la filière énergétique du lot pour lequel il dépose sa candidature) ; Niveau(x) minimal (aux): deux projets de référence relatifs à un contrat d'achat d'électricité physique
Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: 2. Le candidat démontre qu'il dispose d'une licence de fourniture d'électricité délivrée par les autorités habilitées en Région wallonne et/ou en Région de Bruxelles-Capitale (les deux licences étant nécessaires pour déposer une offre relative à la fourniture de sites situés en Wallonie). Le cas échéant, le candidat démontre qu'il dispose d'une convention avec un fournisseur d'électricité reconnu par la CWAPE. Niveau(x) minimal (aux): -

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la réglementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Chiffre d'affaires annuel spécifique

Description du critère de sélection: Le candidat doit démontrer qu'il dispose d'une capacité financière et économique suffisante pour exécuter le marché et pour prendre les engagements demandés sans entraîner de risque financier pour le pouvoir adjudicateur par la présentation d'une déclaration sur l'honneur concernant son chiffre d'affaires annuel global au cours des trois derniers exercices disponibles (2023, 2024 et 2025), dans la mesure où les informations sur

ces chiffres d'affaires sont disponibles Niveau(x) minimal(aux): le CA relatif à la production d'électricité sera au minimum équivalent à 500.000 €

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Coûts au MWh productible

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 100

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/5253/ZT/2025>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 22/06/2026

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Cautionnement (4 % du montant initial du lot (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 04/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Société wallonne des eaux
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Conseil d'Etat
Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Société wallonne des eaux

5.1. Lot: LOT-0006

Titre: Lot 6 : production électricité photovoltaïque pour la CILE : 2,2 GWh/an (puissance estimée de 2,2MW)

Description: Lot 6 : production électricité photovoltaïque pour la CILE : 2,2 GWh/an (puissance estimée de 2,2MW)

Identifiant interne: SWDE/Energie – Marché électricité PPA/5253_6

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31682000 Approvisionnement en électricité

Options:

Description des options: Options exigées (L'option relative au balancing du prix de l'électricité est définie au point 11 décrit dans le contrat type. Cette option est exigée. Si le soumissionnaire ne répond pas à l'option exigée, son offre sera considérée comme nulle. L'adjudicateur se réserve le droit de lever cette option, notamment 6 mois avant la date de début de livraison)

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Rue de la Concorde 41

Ville: Verviers

Code postal: 4800

Subdivision pays (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Pays: Belgique

Informations complémentaires: Société wallonne des eaux

5.1.3. Durée estimée

Durée: 240 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: 1. Le candidat démontre qu'il dispose d'une expérience suffisante pour l'exécution de la mission en fournissant une liste d'au moins deux projets de référence relatifs à un contrat d'achat d'électricité physique (vente d'électricité par le producteur sous le modèle PPA) au cours des trois dernières années à la date limite de dépôt de la demande de participation, avec une description : • la personne de contact avec les coordonnées du donneur d'ordre ; • le volume annuel (production d'électricité au moins égale au lot pour lequel il dépose sa candidature) ; • la date de début et la durée ; • le lieu (dont au moins un projet de référence en Belgique) ; • type d'actif (dont au moins 1 projet en lien direct

avec la filière énergétique du lot pour lequel il dépose sa candidature) ; Niveau(x) minimal (aux): deux projets de référence relatifs à un contrat d'achat d'électricité physique
Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: 2. Le candidat démontre qu'il dispose d'une licence de fourniture d'électricité délivrée par les autorités habilitées en Région wallonne et/ou en Région de Bruxelles-Capitale (les deux licences étant nécessaires pour déposer une offre relative à la fourniture de sites situés en Wallonie). Le cas échéant, le candidat démontre qu'il dispose d'une convention avec un fournisseur d'électricité reconnu par la CWAPE. Niveau(x) minimal (aux): -

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la réglementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Chiffre d'affaires annuel spécifique

Description du critère de sélection: Le candidat doit démontrer qu'il dispose d'une capacité financière et économique suffisante pour exécuter le marché et pour prendre les engagements demandés sans entraîner de risque financier pour le pouvoir adjudicateur par la présentation d'une déclaration sur l'honneur concernant son chiffre d'affaires annuel global au cours des trois derniers exercices disponibles (2023, 2024 et 2025), dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles Niveau(x) minimal(aux): le CA relatif à la production d'électricité sera au minimum équivalent à 200.000 €

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3
La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés
L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Coûts au MWh productible

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 100

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/5253/ZT/2025>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 22/06/2026

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Cautionnement (5 % du montant initial du lot (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 04/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Société wallonne des eaux

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Conseil d'Etat

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Société wallonne des eaux

5.1. Lot: LOT-0007

Titre: Lot 7 : production électricité hydraulique pour la SPGE : 15 GWh/an (puissance estimée de 5MW)

Description: Lot 7 : production électricité hydraulique pour la SPGE : 15 GWh/an (puissance estimée de 5MW)

Identifiant interne: SWDE/Energie – Marché électricité PPA/5253_7

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31682000 Approvisionnement en électricité

Options:

Description des options: Options exigées (L'option relative au balancing du prix de l'électricité est définie au point 11 décrit dans le contrat type. Cette option est exigée. Si le soumissionnaire ne répond pas à l'option exigée, son offre sera considérée comme nulle. L'adjudicateur se réserve le droit de lever cette option, notamment 6 mois avant la date de début de livraison)

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Rue de la Concorde 41

Ville: Verviers

Code postal: 4800

Subdivision pays (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Pays: Belgique

Informations complémentaires: Société wallonne des eaux

5.1.3. Durée estimée

Durée: 240 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: 1. Le candidat démontre qu'il dispose d'une expérience suffisante pour l'exécution de la mission en fournissant une liste d'au moins deux projets de référence relatifs à un contrat d'achat d'électricité physique (vente d'électricité par le producteur sous le modèle PPA) au cours des trois dernières années à la date limite de dépôt de la demande de participation, avec une description : • la personne de contact avec les coordonnées du donneur d'ordre ; • le volume annuel (production d'électricité au moins égale au lot pour lequel il dépose sa candidature) ; • la date de début et la durée ; • le lieu (dont au moins un projet de référence en Belgique) ; • type d'actif (dont au moins 1 projet en lien direct avec la filière énergétique du lot pour lequel il dépose sa candidature) ; Niveau(x) minimal (aux): deux projets de référence relatifs à un contrat d'achat d'électricité physique

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: 2. Le candidat démontre qu'il dispose d'une licence de fourniture d'électricité délivrée par les autorités habilitées en Région wallonne et/ou en Région de Bruxelles-Capitale (les deux licences étant nécessaires pour déposer une offre relative à la fourniture de sites situés en Wallonie). Le cas échéant, le candidat démontre qu'il dispose d'une convention avec un fournisseur d'électricité reconnu par la CWAPE. Niveau(x) minimal (aux): -

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique.

Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la réglementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Chiffre d'affaires annuel spécifique

Description du critère de sélection: Le candidat doit démontrer qu'il dispose d'une capacité financière et économique suffisante pour exécuter le marché et pour prendre les engagements demandés sans entraîner de risque financier pour le pouvoir adjudicateur par la présentation d'une déclaration sur l'honneur concernant son chiffre d'affaires annuel global au cours des trois derniers exercices disponibles (2023, 2024 et 2025), dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles Niveau(x) minimal(aux): le CA relatif à la production d'électricité sera au minimum équivalent à 1.000.000 €

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Coûts au MWh productible

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 100

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/5253/ZT/2025>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 22/06/2026

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Cautionnement (4 % du montant initial du lot (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 04/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Société wallonne des eaux

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Conseil d'Etat

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Société wallonne des eaux

5.1. Lot: LOT-0008

Titre: Lot 8 : production électricité hydraulique pour la SWDE : 2 GWh/an (puissance estimée de 600KW)

Description: Lot 8 : production électricité hydraulique pour la SWDE : 2 GWh/an (puissance estimée de 600KW)

Identifiant interne: SWDE/Energie – Marché électricité PPA/5253_8

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31682000 Approvisionnement en électricité

Options:

Description des options: Options exigées (L'option relative au balancing du prix de l'électricité est définie au point 11 décrit dans le contrat type. Cette option est exigée. Si le soumissionnaire ne répond pas à l'option exigée, son offre sera considérée comme nulle. L'adjudicateur se réserve le droit de lever cette option, notamment 6 mois avant la date de début de livraison)

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Rue de la Concorde 41

Ville: Verviers

Code postal: 4800

Subdivision pays (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Pays: Belgique

Informations complémentaires: Société wallonne des eaux

5.1.3. Durée estimée

Durée: 240 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: 1. Le candidat démontre qu'il dispose d'une expérience suffisante pour l'exécution de la mission en fournissant une liste d'au moins deux projets de référence relatifs à un contrat d'achat d'électricité physique (vente d'électricité par le producteur sous le modèle PPA) au cours des trois dernières années à la date limite de dépôt de la demande de participation, avec une description : • la personne de contact avec les coordonnées du donneur d'ordre ; • le volume annuel (production d'électricité au moins égale au lot pour lequel il dépose sa candidature) ; • la date de début et la durée ; • le lieu (dont au moins un projet de référence en Belgique) ; • type d'actif (dont au moins 1 projet en lien direct avec la filière énergétique du lot pour lequel il dépose sa candidature) ; Niveau(x) minimal (aux): deux projets de référence relatifs à un contrat d'achat d'électricité physique

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: 2. Le candidat démontre qu'il dispose d'une licence de fourniture d'électricité délivrée par les autorités habilitées en Région wallonne et/ou en Région de Bruxelles-Capitale (les deux licences étant nécessaires pour déposer une offre relative à la

fourniture de sites situés en Wallonie). Le cas échéant, le candidat démontre qu'il dispose d'une convention avec un fournisseur d'électricité reconnu par la CWAPE. Niveau(x) minimal (aux): -

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique.

Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la réglementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Chiffre d'affaires annuel spécifique

Description du critère de sélection: Le candidat doit démontrer qu'il dispose d'une capacité financière et économique suffisante pour exécuter le marché et pour prendre les engagements demandés sans entraîner de risque financier pour le pouvoir adjudicateur par la présentation d'une déclaration sur l'honneur concernant son chiffre d'affaires annuel global au cours des trois derniers exercices disponibles (2023, 2024 et 2025), dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles Niveau(x) minimal(aux): le CA relatif à la production d'électricité sera au minimum équivalent à 200.000 €

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Coûts au MWh productible

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 100

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/5253/ZT/2025>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 22/06/2026

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Cautionnement (5 % du montant initial du lot (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 04/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Société wallonne des eaux

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Conseil d'Etat

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Société wallonne des eaux

5.1. Lot: LOT-0009

Titre: Lot 9 : production électricité hydraulique pour la CILE : 0,6 GWh/an (puissance estimée de 200KW)

Description: Lot 9 : production électricité hydraulique pour la CILE : 0,6 GWh/an (puissance estimée de 200KW)

Identifiant interne: SWDE/Energie – Marché électricité PPA/5253_9

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31682000 Approvisionnement en électricité

Options:

Description des options: Options exigées (L'option relative au balancing du prix de l'électricité est définie au point 11 décrit dans le contrat type. Cette option est exigée. Si le soumissionnaire ne répond pas à l'option exigée, son offre sera considérée comme nulle. L'adjudicateur se réserve le droit de lever cette option, notamment 6 mois avant la date de début de livraison)

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Rue de la Concorde 41

Ville: Verviers

Code postal: 4800

Subdivision pays (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Pays: Belgique

Informations complémentaires: Société wallonne des eaux

5.1.3. Durée estimée

Durée: 240 Mois

5.1.6. Informations générales**Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: 1. Le candidat démontre qu'il dispose d'une expérience suffisante pour l'exécution de la mission en fournissant une liste d'au moins deux projets de référence relatifs à un contrat d'achat d'électricité physique (vente d'électricité par le producteur sous le modèle PPA) au cours des trois dernières années à la date limite de dépôt de la demande de participation, avec une description : • la personne de contact avec les coordonnées du donneur d'ordre ; • le volume annuel (production d'électricité au moins égale au lot pour lequel il dépose sa candidature) ; • la date de début et la durée ; • le lieu (dont au moins un projet de référence en Belgique) ; • type d'actif (dont au moins 1 projet en lien direct avec la filière énergétique du lot pour lequel il dépose sa candidature) ; Niveau(x) minimal (aux): deux projets de référence relatifs à un contrat d'achat d'électricité physique
Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: 2. Le candidat démontre qu'il dispose d'une licence de fourniture d'électricité délivrée par les autorités habilitées en Région wallonne et/ou en Région de Bruxelles-Capitale (les deux licences étant nécessaires pour déposer une offre relative à la fourniture de sites situés en Wallonie). Le cas échéant, le candidat démontre qu'il dispose d'une convention avec un fournisseur d'électricité reconnu par la CWAPE. Niveau(x) minimal (aux): -

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique.

Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * Conformément à la réglementation belge relative aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur, peut, à quelque stade que ce soit de la procédure, exclure un candidat /soumissionnaire qui a été condamné par le biais d'une décision pénale suite à une infraction relative à son intégrité professionnelle. Le non-respect de la législation environnementale et sociale peut être considéré comme un délit qui affecte l'intégrité professionnelle. Dès que ce délit a été constaté par un jugement ou arrêt passé en force de chose jugée, il peut être utilisé comme motif d'exclusion, indépendamment de l'état de la procédure. Par législation sociale, sont entendus les textes suivants : - la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination, la loi du 10 mai 2007 modifiant la loi du 30 Juillet 1981 tendant à lutter contre les discriminations et réprimant certains actes inspirés par le racisme ou la xénophobie et la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes. - loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail, en particulier le chapitre Vbis. Dispositions spécifiques concernant la prévention des risques psychosociaux au travail dont le stress, la violence et le harcèlement moral ou sexuel au travail.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Chiffre d'affaires annuel spécifique

Description du critère de sélection: Le candidat doit démontrer qu'il dispose d'une capacité financière et économique suffisante pour exécuter le marché et pour prendre les engagements demandés sans entraîner de risque financier pour le pouvoir adjudicateur par la présentation d'une déclaration sur l'honneur concernant son chiffre d'affaires annuel global au cours des trois derniers exercices disponibles (2023, 2024 et 2025), dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles Niveau(x) minimal(aux): le CA relatif à la production d'électricité sera au minimum équivalent à 100.000 €

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Coûts au MWh productible

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 100

5.1.11. Documents de marché

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 22/06/2026

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Cautionnement (5 % du montant initial du lot (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 04/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Société wallonne des eaux

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Conseil d'Etat

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Société wallonne des eaux

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Société wallonne des eaux

Numéro d'enregistrement: BE 0230.132.005

Adresse postale: Rue de la Concorde 41

Ville: Verviers

Code postal: 4800

Subdivision pays (NUTS): Arr. Verviers — communes francophones (BE335)

Pays: Belgique

Point de contact: Magali BOMBOIR

Adresse électronique: Magali.BOMBOIR@swde.be

Téléphone: +32 87342957

Adresse internet: <http://www.swde.be/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Conseil d'Etat

Numéro d'enregistrement: BE 0931.814.266

Adresse postale: rue de la Science 33

Ville: BRUXELLES

Code postal: 1040

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: info@conseildetat.be

Téléphone: +32 22349611

Adresse internet: <http://www.raadvst-consetat.be/>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1. ORG-0003

Nom officiel: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Numéro d'enregistrement: BE 0475.480.736

Ville: Antwerpen / Anvers

Code postal: 2000

Subdivision pays (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Pays: Belgique

Adresse électronique: info@3p.eu

Téléphone: +32 3 294 30 51

Rôles de cette organisation:

Prestataire de services de passation de marché

8.1. ORG-0004

Nom officiel: FPS Policy and Support

Numéro d'enregistrement: BE 0671.516.647

Ville: Brussels

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: e.proc@publicprocurement.be

Téléphone: +32 2 740 80 00

Rôles de cette organisation:

TED eSender

10. Changement

Version de l'avis antérieur à modifier

:

6345bcf8-490f-4ad3-93ad-12ff4e28511c-01

Principale raison du changement

:

Mise à jour d'informations

Description

:

Report de la date de remise des candidatures PROCEDURE - La date limite d'introduction des candidatures a été adaptée au 04/06/26 (12.00).

10.1. Changement

Identifiant de la section: LOT-0002

Identifiant de la section: LOT-0008

Identifiant de la section: LOT-0004

Identifiant de la section: LOT-0006

Identifiant de la section: PROCEDURE

Identifiant de la section: LOT-0007

Identifiant de la section: LOT-0003

Identifiant de la section: LOT-0009

Identifiant de la section: LOT-0005

Identifiant de la section: LOT-0001

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 52d5c06d-3541-49f1-b082-bd5c4c48e443 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 19/05/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 19/05/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 350160-2026

Numéro de publication au JO S: 97/2026

Date de publication: 21/05/2026